

Décision

Générale

colonial

Décision n° no 1265 compléant celle n° 1211 du 9 octobre 1946 n° 1274 accordant des gratification au personnel de l'imprimerie administrationnant des gratifications au personnel de l'imprimerie administrative,

n° 1211

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 octobre 1946

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1946

Date du numéro
31 octobre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 1S septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844

Vule décret du 2 juin 1938 organisant la justice indigène à la (Côte française des Somallis

Vul'arrêté du 19 janvier 1939 instituant une commission de surveillance des prisons de lu Côte française des Somalis ; La commission de Surveillance des prisons entendue,

TEXTE INTÉGRAL

Article unique, — La décision du 9 octobre 1946 n° 1211 concernant Elmi Mieul est ainsi complétée 5 « Gracié par M. le Chef du Gouvernement provisoire n° 94S9/R, du 25 août 1946 (réduction de la peine d'emprisonnement à : ans, remise totale de la peine d'interdiction de séjour),

le gouverneur.h.siriex